

N° 10

CAHIERS D'ENSEIGNEMENT
ILLUSTRÉS

LES
REPTILES

DE
FRANCE

(2^e PARTIE)
OPHIDIENS (SERPENTS)

PAR
JULLERAT



Couleuvre à collier (*Tropidonotus natrix*)

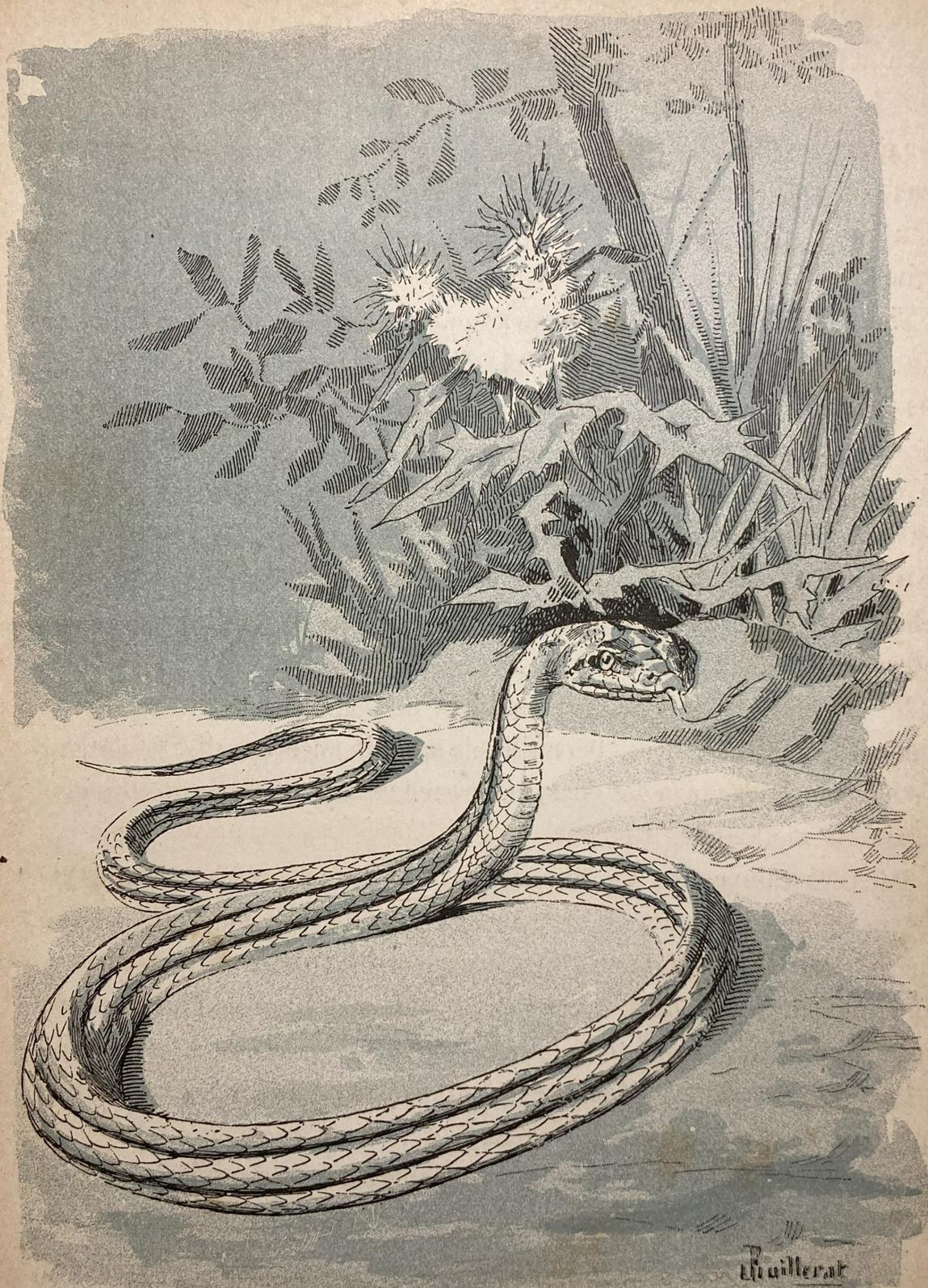
LES REPTILES DE FRANCE

SERPENTS

Considérations générales. — De toute antiquité, le serpent a été un animal de mauvais renom. La Bible attribue au diable la forme d'un serpent quand il vient donner à notre première mère Ève les conseils qui doivent la perdre. Dans la mythologie grecque, toutes les divinités désagréables, tous les monstres quelconques ont une parenté plus ou moins étroite avec les serpents. Les Furies sont armées de fouets faits avec des vipères. La Gorgone Méduse, dont le regard était si terrible qu'il pétrifiait les malheureux sur lesquels il s'arrêtait, avait une chevelure de serpents. Le chêne Ygdrasil, dont les anciens Scandinaves avaient fait la demeure des dieux, était destiné à périr parce qu'un serpent en dévorait les racines. Enfin pendant tout le moyen âge le serpent a joué un rôle détestable. Le serpent de Rhodes et autres de même espèce étaient d'horribles monstres contre lesquels durent aller combattre les plus courageux chevaliers du temps.

Du reste les légendes chrétiennes avaient déjà saint Georges terrasant le diable, caché sous la forme d'un dragon, sorte de serpent ailé. Dans les légendes germaniques, les trésors cachés dans les cavernes enchantées, dépôts faits par des sorciers ou les esprits de la terre sont généralement placés sous la garde de serpents.

Chose curieuse, par une contradiction que nous avons déjà vue à propos des geckos, si les serpents jouent en général un rôle funeste



Coulevre à quatre bandes (Elaphis quater-radiatus).

dans les légendes et les superstitions antiques, ils ont dans certains cas des attributions bienfaisantes. Moïse, voulant sauver les Hébreux errants dans le désert, d'une peste qui les faisait périr en grand nombre, fit, par ordre de Dieu, un serpent d'airain qu'il exposa dans le camp. Tous ceux qui regardèrent ce singulier animal furent sauvés. Esculape, le dieu de la Médecine, est représenté accompagné d'un serpent, et cet animal lui était consacré.

Toutes ces croyances ont une origine. Les serpents sont des animaux sans pattes; ils rampent sur le sol, d'où leur nom de reptiles. Il n'est pas étonnant que, dans des temps où l'on tirait de l'allure et de la conformation des êtres des déductions philosophiques, un animal rivé en quelque sorte au sol, privé de membres, dont la démarche onduleuse a quelque chose de pénible, fût doué par l'imagination humaine de propriétés mystérieuses. On le voyait, par son existence même, en relation avec les esprits de la terre et, par conséquent, avec les puissances infernales; de là l'horreur qu'il inspirait.

De nos jours toutes ces superstitions ne sont pas éteintes, elles se sont seulement modifiées. Dépouillé de sa puissance occulte, le serpent reste encore, pour bien des gens, un être redoutable sur le compte duquel on aime à mettre maint méfait.

Dans les campagnes, les serpents passent pour teter les vaches et les chèvres et avoir la propriété de tarir leur lait. Ne vous endormez pas sur l'herbe, dans les bois, vous disent des gens bien informés; un serpent pourrait s'introduire dans votre bouche et, pénétrant dans l'intérieur de votre corps, causer dans tout votre organisme des ravages effrayants.

Ce sont là de simples fables engendrées par l'amour du merveilleux, toujours étroitement lié à l'ignorance.

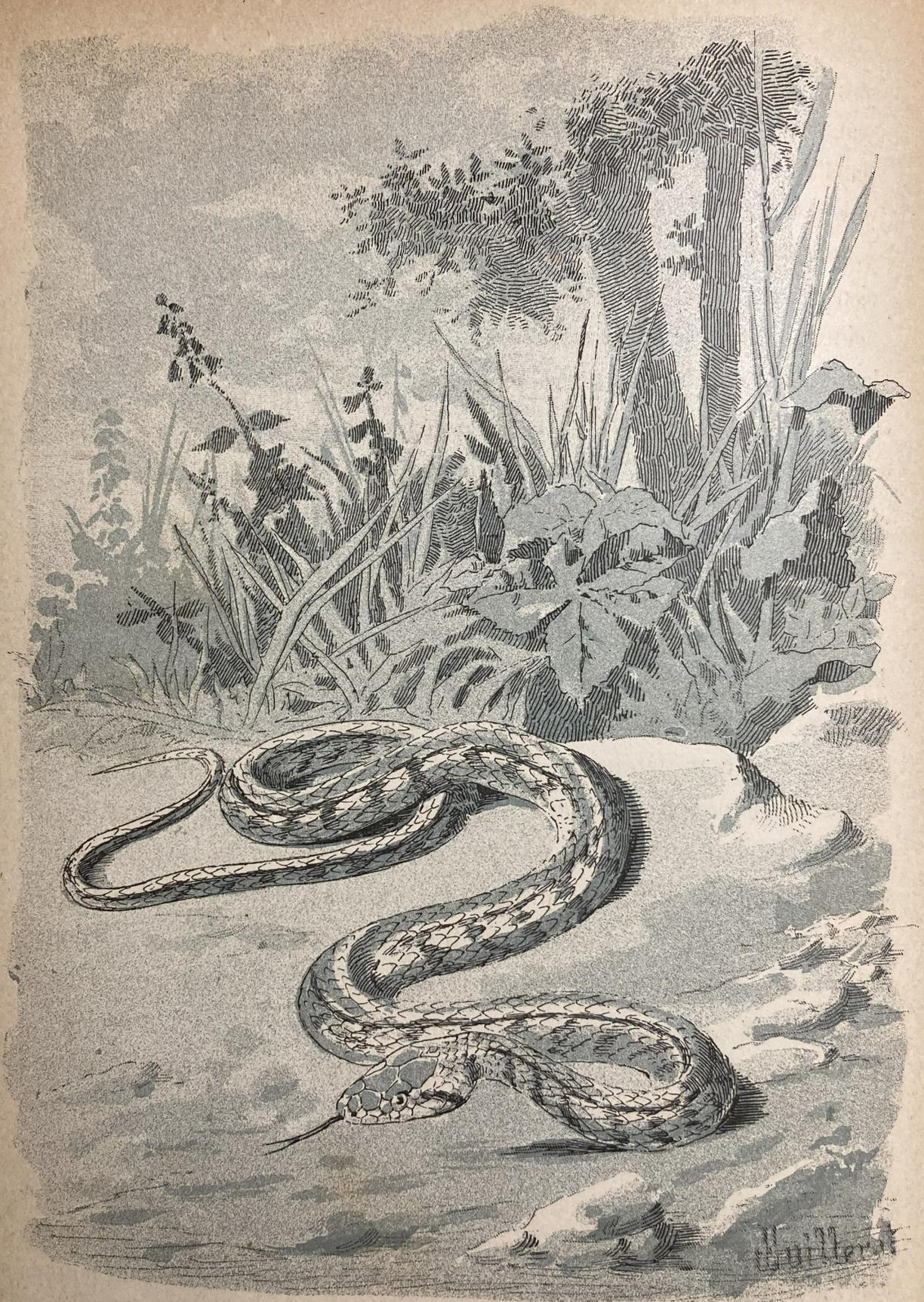
Les serpents ou ophidiens ont été l'objet d'une classification assez compliquée. Pour nous, sans négliger le côté purement scientifique de l'étude que nous entreprenons, nous allons, si vous le voulez bien, adopter pour l'examen des serpents de notre pays une classification toute

pratique. Nous les diviserons en deux catégories. Dans la première nous rangerons les serpents qui peuvent être dangereux pour l'homme, et dans la seconde ceux que l'homme peut manier sans danger.

Appareil à venin des serpents. — La première catégorie doit ses propriétés homicides à une conformation particulière. A la partie antérieure de la mâchoire supérieure, se trouvent deux dents coniques, à pointe très acérée, recourbée en arrière et portant sur la face antérieure jusqu'à la pointe, une rainure, un petit sillon, qui commence au point où débouche un canal qui traverse la base de la dent.

Ce canal est en rapport avec une poche placée en arrière et au-dessus de la mâchoire supérieure, et dans laquelle se trouve le venin sécrété par des glandes spéciales.

Ces dents sont soudées au bord libre d'un os qui se meut sur lui-même par un mouvement de bascule quand l'animal ouvre ou referme la bouche. Au repos, les crochets sont rabattus contre la paroi externe du palais et enveloppés dans une gaine membraneuse de la gencive, qui les recouvre complètement. L'animal veut-il en faire usage, il redresse sa mâchoire supérieure à angle droit avec l'échine; dans ce mouvement, l'os qui porte les crochets bascule et les dents venimeuses font saillie en avant. Le serpent alors projette vivement sa tête contre l'objet qu'il veut atteindre; il ne mord pas, il frappe avec force, enfonce ses dents, et les retire avec autant de prestesse, laissant dans la piqûre un principe empoisonné. En effet, dans ce mouvement de bascule, les muscles ont pressé sur la poche à venin, le liquide, parcourant le canal, arrive à l'orifice, suit la rainure et se dépose dans la blessure. Quelquefois, dans le choc, la dent se casse, mais en arrière de la dent se trouve, creusée dans l'os sus-maxillaire une cavité qui contient, à différents degrés de développement, des germes de crochets. L'un de ces germes achève alors de se développer, et bientôt l'animal est de nouveau pourvu de son arme redoutable. La seconde catégorie, que nous désignons comme serpents non dangereux pour l'homme, contient néanmoins des reptiles



Couleuvre à échelons (*Rhinechis scalaris*).

réellement venimeux, mais dont les crochets sont disposés de telle sorte qu'ils ne peuvent être mis en usage contre l'homme. Chez ces serpents, les crochets venimeux sont placés à la partie postérieure de la mâchoire de telle sorte que la proie ne peut être blessée par eux que lorsqu'elle a été portée tout à fait au fond de la bouche et que la déglutition en est commencée. L'homme, à moins d'introduire son doigt dans le gosier du reptile, ne peut donc être atteint par ces dents venimeuses et doit considérer les ophidiens de cette classe comme inoffensifs. Enfin à côté de ces serpents, auxquels ils ressemblent beaucoup, nous placerons les ophidiens que l'on désigne sous le nom général de couleuvres. Ceux-ci n'ont de crochets venimeux ni en avant ni en arrière de la mâchoire, toutes leurs dents sont lisses et ils ne sécrètent aucun venin.

Les serpents ou ophidiens présentent un ensemble de caractères qui les font distinguer au premier abord de tous les autres animaux. Ils n'ont pas de pattes et s'avancent en glissant sur le ventre, en rampant. Tous ont la langue protractile, bifurquée, mais, contrairement à une opinion assez répandue, absolument inoffensive. Les serpents n'ont pas de paupières ; ils dorment les yeux ouverts. Leurs dents sont de deux sortes, des crochets venimeux, dont nous venons d'étudier la structure et l'usage, et les dents lisses. Les dents lisses servent seulement à retenir la proie, et elles sont toujours recourbées d'avant en arrière, constituant ainsi de véritables hameçons. Les serpents ne mâchent pas leur proie ; ils l'avaient tout entière et d'une seule pièce, en commençant généralement par la tête.

Comme les lézards, les ophidiens ont le corps couvert d'écaillés lisses et luisantes dont la forme et les dispositions aident à distinguer les espèces entre elles. Tous les serpents, quand ils sont irrités, font entendre un sifflement sourd, que l'on ne peut méconnaître quand on l'a une fois entendu.

Serpents dangereux pour l'homme. — Les serpents qui, en France, sont dangereux pour l'homme appartiennent au groupe des ophidiens solénoglyphes ce qui veut dire ophidiens ayant des



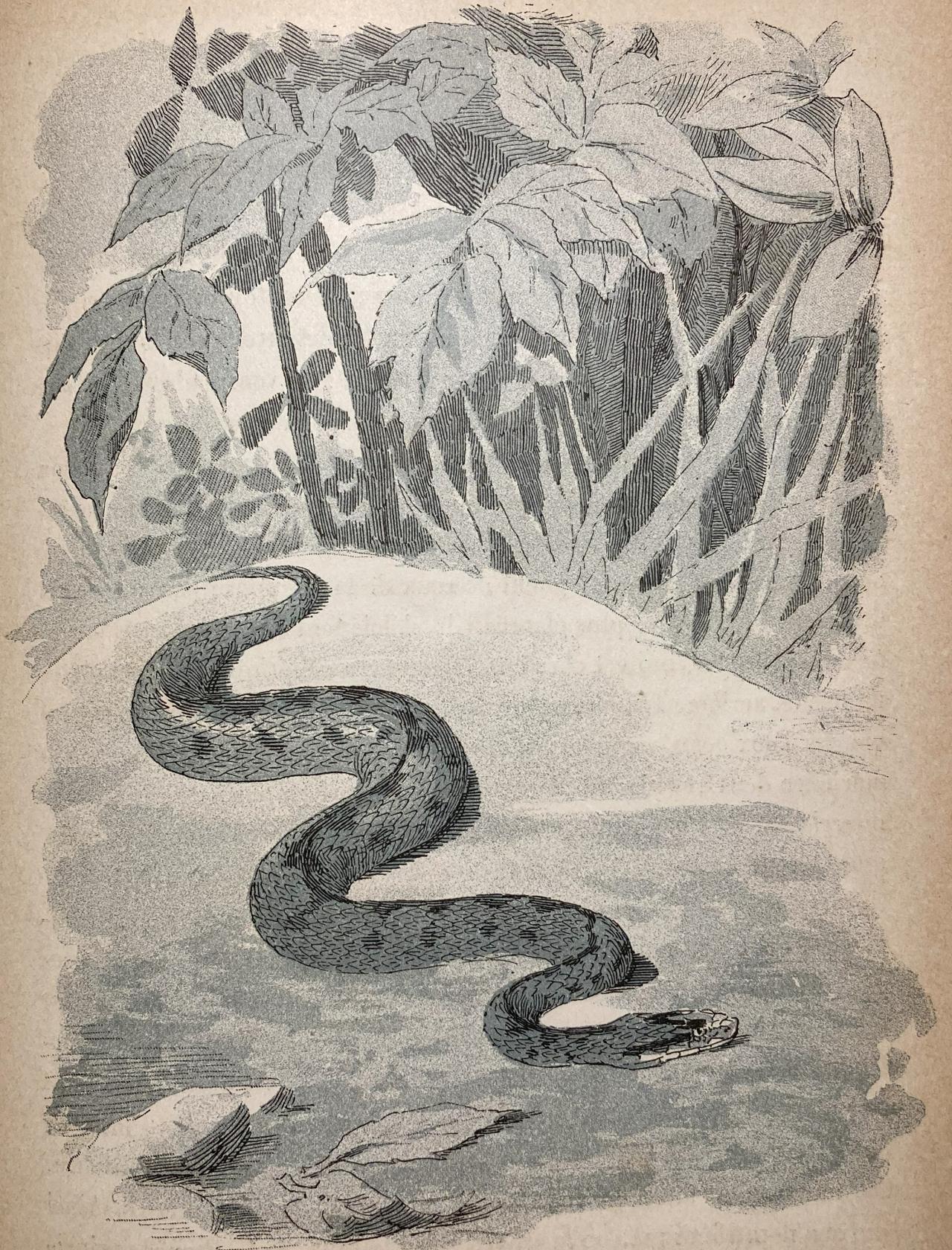
Lézard ocelle (*Lacerta ocellata*)



Lézard vert (*Lacerta viridis*)

dents creusées d'un canal en forme de tube. Ils sont représentés par une seule famille, celle des vipériens; deux genres, le genre vipère qui compte deux espèces et le genre péliade qui compte une espèce.

Vipères. — Les trois animaux connus sous le nom général de vipères se ressemblent beaucoup comme aspect et comme coloration. Ils ont les mêmes mœurs, présentent les mêmes dangers pour l'homme et diffèrent des autres serpents par les mêmes caractères extérieurs. Ce sont : la vipère commune, ou vipère aspic (*vipera aspic*); la vipère ammodyte (*vipera ammodytes*) et le péliade (*pelias berus*). Le péliade diffère des vipères par la présence sur la tête de grandes plaques au lieu des petites écailles imbriquées qui recouvrent le crâne de ces dernières. La vipère ammodyte diffère de la vipère aspic par un prolongement mou qui forme une sorte de corne sur le nez. En dehors de ces différences, ces animaux sont les mêmes. Tous ont le corps gros, la queue courte, se terminant brusquement en pointe; leur tête est élargie en arrière et a la forme d'un cœur de cartes à jouer. Leur taille ne dépasse jamais 70 centimètres. Leur couleur est grisâtre tachetée de noir, mais variant du gris clair au rouge et même au noir. La démarche de ces animaux est caractéristique. Ils avancent, le corps et la tête collés au sol, en décrivant un S dont les branches reviennent sur elles-mêmes, tandis que les autres serpents glissent la tête élevée et en traçant sur le sol des sinuosités très allongées. Les mouvements des vipères sont lents. Se présente-t-il un danger, elles s'arrêtent et se mettent sur la défensive. Il faut donc toujours se méfier d'un serpent que l'on ne peut examiner suffisamment pour reconnaître les caractères ci-dessus. Les vipères habitent les endroits arides des forêts et des plateaux. Elles sont nocturnes comme les hiboux et se nourrissent de petits mammifères, surtout de mulots, qu'elles tuent par leur piqure et avalent ensuite. Elles rendent donc des services, mais qui ne sauraient compenser les dangers qu'elles ont courir à l'homme. Le corps de la vipère passe pour avoir des propriétés pharmaceutiques remarquables. Desséché, pulvérisé et infusé



Péliade (Pélias berus).

dans du vin, il est employé comme remède souverain dans l'enflure ou météorisation des bestiaux. Inutile de dire que c'est là une croyance dénuée de tout fondement.

Dès que l'on a été piqué par une vipère, il faut faire une ligature au-dessus de la piqûre, ouvrir cette dernière avec un canif et cautériser soit au fer rouge, soit au nitrate d'argent, soit à l'ammoniaque : mais si on le peut il vaut mieux encore appliquer une ventouse. Dans les cas pressants, on ne doit pas hésiter à sucer la blessure à moins que l'on n'ait des plaies aux lèvres ou dans la bouche : le venin n'agit pas sur l'estomac ; il n'est nuisible qu'en pénétrant dans la circulation.

Serpents non dangereux pour l'homme. — Deux groupes contiennent ces animaux, que l'on désigne sous le nom général de couleuvres. Tous les reptiles de cette seconde catégorie, qu'ils soient ou non venimeux, se distinguent de ceux de la première par un aspect différent. Plus longs, plus élancés, ils s'éloignent des précédents par la forme de la tête, qui est chez eux à peu près elliptique au lieu d'être renflée en arrière. Tandis que les vipères n'ont à la mâchoire supérieure que les deux dents venimeuses, ceux qui nous occupent ont à chaque mâchoire deux rangées de dents lisses, recourbées en arrière. Tous se nourrissent de lézards, de grenouilles, de petits mammifères, souris, mulots et d'oiseaux.

1^{er} groupe. — Le premier groupe de cette seconde catégorie est composé des ophidiens opisthognathes, c'est-à-dire, ayant des dents venimeuses placées en arrière de la mâchoire supérieure, au fond de la bouche. Il n'est représenté en France que par une seule espèce du genre *Cælopeltis*, la couleuvre maillée ou couleuvre de Montpellier (*Cælopeltis insignitus*). C'est un grand serpent dont la tête et la partie antérieure du corps sont d'un beau vert, la partie postérieure passant brusquement au gris roussâtre. Cet animal peut atteindre une longueur de près de deux mètres. Ainsi que son nom l'indique, on le trouve dans le midi de la France, principalement en Languedoc et en Provence.

2^e groupe. — Le second groupe, qui comprend les couleuvres proprement dites, est appelé aglyphodonte, c'est-à-dire dépourvu de dents ou crochets canaliculés. Ce sont les véritables serpents non venimeux; ce sont aussi les plus répandus chez nous.

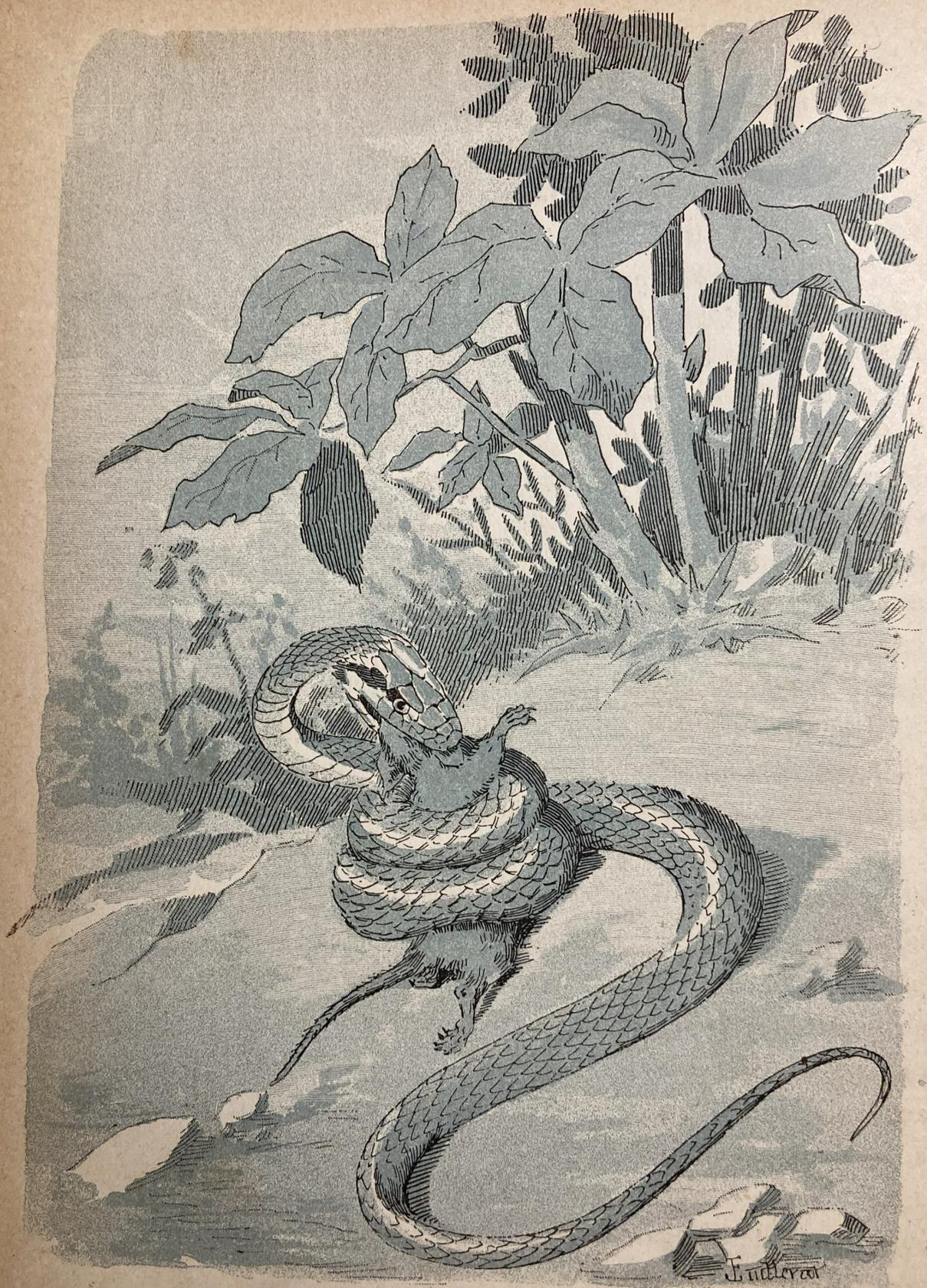
Cinq genres répartis dans trois familles appartiennent à ce groupe; nous allons les passer successivement en revue.

1^{re} FAMILLE. ISODONTIENS. — Cette famille, caractérisée par une tête tout à fait distincte ou plus étroite que le cou, et par des dents de même forme et de même grosseur, compte chez nous deux genres, le genre *rhinechis* et le genre *élaphe*.

Genre rhinechis. — Ce genre est représenté chez nous par une espèce, la couleuvre à échelons (*Rhinechis scalaris*), qui doit son nom à sa livrée. Deux bandes longitudinales noires courent tout le long du dos et de la queue et sont réunies par des bandes transversales placées à intervalles égaux ce qui donne assez exactement la figure d'une échelle. Le fond de la couleur est fauve roussâtre, le ventre est blanchâtre. Tout le long des flancs règnent de petites barres obliques noires. Cet animal, dont la taille dépasse un mètre, vit dans le midi de la France où il est assez commun.

Genre élaphe. — Ce genre présente deux espèces françaises, la couleuvre à quatre raies (*Elaphis quater-radiatus* ou *Elaphis cervone*), grand serpent atteignant une longueur de deux mètres, d'un brun jaune, avec deux bandes noires parallèles de chaque côté du corps, et la couleuvre d'Esculape (*Elaphis Esculapii*), serpent de même taille, brun olivâtre piqueté de blanc aux flancs, avec le ventre blanc jaune verdâtre. Ces deux élaphes habitent généralement le midi de la France, où ils se tiennent surtout sur les collines et dans les bois. On en a trouvé pourtant quelquefois aux environs de Paris et jusque dans le département de Maine-et-Loire.

2^e FAMILLE. SYNCRANTÉRIENS. — Cette famille, caractérisée par des dents postérieures plus longues que les antérieures et leur faisant suite sans interruption, compte deux genres, le genre *tropidonote* et le genre *coronelle*.



Coulevre d'Esculape (Elaphis Esculapii).

Genre tropidonote. — Ce genre est représenté par deux espèces extrêmement répandues; la première est la couleuvre à collier (*Tropidonotes natrix*) que l'on trouve partout. Tout le monde connaît ce joli serpent d'une belle couleur bronze semé de taches noires dont le cou est orné de deux croissants d'un jaune vif. C'est ce tropidonote que l'on élève le plus souvent en captivité en le nourrissant de grenouilles.

La seconde espèce est la couleuvre vipérine (*Tropidonotes viperinus*), qui présente une ressemblance très grande avec le péliade, d'où lui vient son nom de vipérine. Malgré la différence d'allures de la vipère et de la vipérine, je ne puis que vous conseiller la plus grande prudence quand vous vous trouverez en présence d'un serpent dont l'aspect général vous rappellera la vipère. Il vaut mieux s'abstenir que de s'exposer à un danger que l'on peut éviter. Répandues dans toute la France, ces deux couleuvres habitent surtout les bois.

Genre coronelle. — Ce genre ne compte qu'une espèce, la couleuvre de Bordeaux (*Coronella Girundica*). C'est une petite couleuvre qui atteint de 70 à 80 centimètres, gris cendré sur le dos avec des bandes transversales d'écaillés noires, et le ventre jaunâtre semé de taches noires. On ne la trouve que dans le midi de la France.

3^e FAMILLE. DIACRANTÉRIENS. — Cette famille est caractérisée par un espace libre qui existe entre les dents antérieures et les dents postérieures, qui sont toujours plus grandes que les précédentes.

Elle ne compte chez nous que le genre zaménis, représenté par une seule espèce, la couleuvre vert et jaune (*zamenis viridiflavus*). C'est un des plus beaux serpents d'Europe.

Le fond de sa livrée est vert avec des taches jaune brillant. Le ventre est jaune tacheté de noir. Cette couleuvre peut atteindre une assez grande taille, 1^m,50 à 1^m,60. Elle habite la Bretagne, la Bourgogne et surtout le midi de la France. C'est elle surtout qui est accusée de teter les vaches et de tarir leur lait, parce qu'on la trouve souvent dans les prairies.



Lézard gris ou lézard des murailles (*Lacerta muralis*)